



Membres en exercice	15
Membres présents	15
Pouvoir	0
Votants	15

Le 24 mai 2020, à 19 heures, le Conseil municipal de l'Orbrie, dûment convoqué le 18 mai 2020, s'est réuni en séance ordinaire à la salle polyvalente, sous la présidence de Madame Noëlla LUCAS, Maire.

Présents : Nicolas CELLIER, Florian CHAPILLON, Annie DUJARDIN, Maryse FALLOURD, Julie GERBAUD, Jean-Luc GILLIER, Claude GRATEAU, Jean Charles GUIADEFUR, Jean-Luc LAMY, Noëlla LUCAS, Isabelle MINAUD, Pascal PIERRE, Jérôme PIQUET, Lydie ROBUCHON, Richard SANSONE.

Secrétaire de séance : Florian CHAPILLON.

➤ **Installation du conseil municipal**

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Noëlla LUCAS, maire sortante, qui déclare les membres du conseil municipal cités ci-dessus installés dans leurs fonctions.

➤ **Election du maire**

Monsieur Jean Charles GUIADEFUR préside l'assemblée en qualité de doyen d'âge. Il constate que les conseillers présents forment le quorum et les invite à procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection du maire.

Madame Noëlla LUCAS, ayant obtenu 13 voix, **est proclamée maire** et immédiatement installée.

➤ **Fixation du nombre de postes d'adjoints**

Considérant que la commune a droit à un effectif de quatre adjoints, le conseil municipal décide d'approuver la création de **quatre postes d'adjoints** au maire.

➤ **Election des adjoints**

Madame le Maire invite le conseil municipal à procéder à l'élection des adjoints et rappelle que les adjoints sont élus selon les mêmes modalités que le maire.

Election du premier adjoint

Au premier tour de scrutin, **Monsieur Nicolas CELLIER**, ayant obtenu 14 voix, est proclamé **premier adjoint** et immédiatement installé.

Election du deuxième adjoint

Au premier tour de scrutin, **Monsieur Jean-Luc LAMY**, ayant obtenu 13 voix, est proclamé **deuxième adjoint** et immédiatement installé.

Election du troisième adjoint

Au second tour de scrutin, **Madame Maryse FALLOURD**, ayant obtenu 8 voix, est proclamée **troisième adjointe** et immédiatement installée.

Election du quatrième adjoint

Au premier tour de scrutin, **Monsieur Claude GRATEAU**, ayant obtenu 13 voix, est proclamé **quatrième adjoint** et immédiatement installé.

➤ **La liste des conseillers communautaires** au sein de la Communauté de Communes Pays de Fontenay-Vendée **est établie** dans l'ordre du tableau du conseil municipal :

Titulaire : Madame Noëlla LUCAS

Suppléant : Monsieur Nicolas CELLIER

➤ **Le conseil municipal vote les indemnités de fonction du maire et des adjoints** dans la limite de l'enveloppe financière fixée par le code général des collectivités territoriales.

A L'Orbrie, le 28 mai 2020

Le Maire,
Noëlla LUCAS

